97B1695

Mod OA.

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
25 FEV. 1998
DÉPOT N° 5447

ST JUDE MEDICAL FRANCE S.A.
Société anonyme au capital de 687.900 Francs
Siège social : 1 rond point Victor Hugo
92130 Issy-les-Moulineaux
398 043 356 R.C.S. Nanterre

Procès-verbal du

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 17 février 1998

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT
le 17 févirer
à 10 heures

Les administrateurs de la société ST JUDE MEDICAL FRANCE S.A. se sont réunis au siège de Saint Jude Medical, One Lillehei Plaza, St Paul, Minnesota, 55117 USA, sur convocation faite par le Président du Conseil.

- Monsieur Kevin O'MALLEY, administrateur, est présent.
- Monsieur John BERDUSCO, administrateur, est présent.
- Monsieur Stephen WILSON, administrateur, est absent et excusé.
- Monsieur Michel CAVADINI, administrateur, est absent et excusé.

Les représentants du Comité d'Entreprise sont absents et excusés.

Monsieur John BERDUSCO est appelé à présider la séance.

Il constate que deux administrateurs sur les quatre en exercice étant présents, le Conseil peut valablement délibérer.

Il rappelle l'ordre du jour de la réunion :

ORDRE DU JOUR

- Démission d'un administration,
- Cooptation d'un nouvel administrateur,
- Agrément d'un nouvel actionnaire,
- Questions diverses.

Après délibérations et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont alors mises aux voix:

PREMIERE RESOLUTION

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Stephen WILSON de ses fonctions d'administrateur qu'il occupait dans la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Le Conseil d'Administration décide de coopter en qualité de nouvel administrateur, Monsieur Alain BRUNIER, de nationalité française, demeurant 3 rue Saint Senoch, 75017 Paris, en remplacement de Monsieur Stephen WILSON, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra en 1998 pour délibérer sur les comptes clos le 31 décembre 1997.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur BRUNIER a déclaré préalablement à cette réunion bien vouloir accepter sa nomination d'administrateur et n'entrer dans aucun des cas d'incompatibilité susceptibles de lui en interdire l'exercice.

TROISIEME RESOLUTION

Le Conseil d'Administration agrée Monsieur Alain BRUNIER en qualité de nouvel actionnaire et agrée la cession d'une action de Monsieur Stephen WILSON à Monsieur Alain BRUNIER.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Le Conseil d'Administration confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

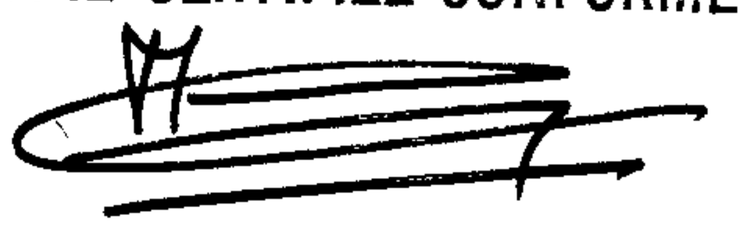
-oOo-

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et un Administrateur.

Le Président de séance

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



Un Administrateur